

### PRELEVEMENT DE MOELLE OSSEUSE AU BLOC OPERATOIRE DU SCP : CHECK-LIST POUR LES ANESTHESISTES

Référents médicaux : Dr LUCAS MM – Dr DELAHAYE S.

**Consultation pré-anesthésique pour l'enfant donneur dans le mois qui précède le don de moëlle**

FAIT

Examen clinique (recherche de contre-indication à l'anesthésie générale)	<input type="checkbox"/>
Choix d'un protocole d'AG en lien avec le terrain et les antécédents du patient	<input type="checkbox"/>
Explications détaillées des risques de l'AG, de l'intubation (distribution du document d'information rédigé par la SFAR) (cf exemple en annexe)	<input type="checkbox"/>
Rédaction d'un certificat précisant l'absence de contre indication à la réalisation de l'AG et remis au patient. (cf modèle en annexe)	<input type="checkbox"/>
Inscription du prélèvement sur le programme opératoire avec une date, un N° de salle et un horaire compatible avec le degré d'asepsie nécessaire à l'acte (première intervention dans la salle d'opération).	<input type="checkbox"/>
Prescription d'une NFS à faire la veille du prélèvement avec envoi des résultats par fax dans le SCP)(cf ordonnance type en annexe)	<input type="checkbox"/>

#### **La veille de l'intervention :**

Préparation de la salle d'opération conformément au guide de l'hygiène du CHU- entretien des locaux des sites interventionnels IT / ENV / 7.3.3 (niveau 4)

#### **Le jour du prélèvement :**

Visite pré-anesthésique au lit du patient donneur par un anesthésiste qualifié:

FAIT

Contrôle d'identité (bracelet nominatif)	<input type="checkbox"/>
Contrôle de la présence de la décision du comité d'expert classé dans le classeur spécifique (cf exemple en annexe)	<input type="checkbox"/>
Evaluation de l'état du donneur	<input type="checkbox"/>
Contrôle de la NFS de la veille	<input type="checkbox"/>
Accord définitif vérifié	<input type="checkbox"/>

Anesthésie  
générale par  
un  
anesthésiste  
diplômé..  
Surveillance 2

heures en salle de réveil.

Réalimentation, analgésie et sortie selon les critères de sortie d'anesthésie ambulatoire.

#### **Documentations et renvois**

- information des risques liés à l'anesthésie (SFAR), décision du comité d'expert, certificat d'absence de contre indication à l'anesthésie générale, ordonnance de NFS préopératoire.

#### **Définitions**

AG : anesthésie générale

SFAR : Société Française d'Anesthésie Réanimation

NFS : numération formule sanguine